

ciel ouvert. Il n'est pas douteux que pour résoudre les problèmes de l'urbanisme, les paliers supérieurs de gouvernement devront y affecter des sommes plus considérables. Une fois que la plus grosse part des revenus d'une municipalité a été affectée aux frais de l'instruction publique et aux services publics dans les nouveaux et les vieux quartiers de la ville, il ne lui en reste plus, ou guère, pour le logement et la création de collectivités convenables pour les citoyens.

On a proposé un moyen de résoudre ce problème que j'approuve. Il consiste à déduire de l'impôt sur le revenu les taxes foncières sur les habitations que payent les citoyens à leurs municipalités.

Mais il y a un autre problème. L'expansion urbaine donne lieu à un casse-tête politique d'un genre particulier: en s'élargissant, la métropole absorbe un grand nombre de petites villes et de municipalités dont les autorités témoignent trop souvent d'un esprit de clocher. Ainsi, le gouvernement de l'ensemble de ce complexe relève de nombreuses juridictions dont le propre, trop souvent, est la rivalité plutôt que la collaboration concernant des problèmes communs.

Cette rivalité retarde la mise au point et l'application de tout programme ou projet d'ensemble pour la région métropolitaine à cause des jalousies et des conflits quant aux normes d'utilisation des terrains, de zonage et ainsi de suite. Ainsi, monsieur l'Orateur, le progrès, la croissance et le développement de nos villes dépend souvent de la collaboration de cinq à vingt municipalités relevant de juridictions politiques différentes. Nous devons trouver le moyen d'améliorer notre régime politique et de placer nos régions métropolitaines sous une seule juridiction politique.

Ainsi, monsieur l'Orateur, pour résoudre la multitude des problèmes urbains, il faut une attaque massive et concertée de la part des gouvernements, à tous les échelons. Notre attitude à l'égard des problèmes urbains pourrait constituer un brillant exemple de fédéralisme créateur à l'œuvre, chaque secteur de gouvernement prenant les initiatives qui complètent le mieux celles des autres, équivaloir à une détermination nationale grâce à laquelle les trois niveaux de gouvernement participeraient conjointement à l'établissement de la politique et des programmes. Il faut donc une offensive collective et intégrée à laquelle tous les échelons de gouvernement affecteront leurs ressources.

En cette année du centenaire, quel est le problème fondamental en matière d'urbanisation au Canada? A mon avis, ce n'est rien moins que l'édification d'un nouveau Canada. Ce serait une refonte complète du milieu urbain dans lequel évoluent la plupart des

Canadiens. En l'an 2000, environ 5 millions de personnes habiteront la région métropolitaine que constitueront Oshawa, Toronto, Kitchener, Hamilton et la péninsule du Niagara jusqu'à Fort-Érie. Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Ottawa, Montréal, Saint-Jean, à Terre-Neuve, et Halifax renfermeront alors la majeure partie de notre population et, j'insiste là-dessus, seront toutes des agglomérations métropolitaines.

On comprendra donc facilement que si l'on veut vivre dans des conditions acceptables, il faut prévoir l'expansion future de ces régions. Les villes sont l'expression visible des valeurs et des attitudes d'une civilisation. Il faut que le nouveau Canada organise rigoureusement l'expansion de ses villes à tous les échelons de gouvernement. Quel meilleur aiguillon pour les Canadiens dans notre année du centenaire que celui de construire d'après des plans de nouvelles villes à l'intérieur et à la périphérie de nos grandes villes? On l'a déjà dit: en prévoyant la construction de nouvelles villes avant que les besoins se fassent sentir, nous pourrions résoudre les problèmes urbains consistant à fournir à tous un logement convenable. De nouvelles villes suffisamment étendues nous permettraient de projeter des constructions scolaires et des terrains de stationnement. On préviendrait aussi la lèpre urbaine en entourant les nouvelles villes de zones de verdure utiles et fonctionnelles.

• (2.50 p.m.)

Je voudrais maintenant répéter certaines de mes remarques précédentes adressées à la Chambre. Elles concernent quelques-unes des solutions proposées: tout d'abord, je crois nécessaire de donner la priorité à la création—à l'un des paliers supérieurs de gouvernement—d'un ministère chargé de l'habitation et des questions urbaines. Cet organisme serait notre fer de lance dans notre lutte contre les problèmes urbains. Il s'occuperait, dans ce domaine, de toutes les tâches entreprises par le gouvernement fédéral—par la Société centrale d'hypothèques et de logement, par exemple,—aussi bien que par l'administration des transports urbains et par les autorités municipales ou autres.

Le ministère coordonnerait les divers programmes urbains du pays, établirait des objectifs d'envergure et fixerait l'ordre des priorités. Il parrainerait la recherche et les projets d'expérimentation et de démonstration pour résoudre les problèmes urbains. D'autre part, il piloterait la préparation et la formulation de relations de travail fructueuses à tous les échelons de gouvernement, à l'égard des questions urbaines. En outre, il élaborerait et recommanderait des politiques encourageant la croissance et le développement ordonnés de nos régions urbaines. Au moyen d'un organisme centralisateur, il assurerait l'aide et